

# Montigny

notre commune

LE JOURNAL - 365 - MAI 2021



**COVID-19**  
Ouverture du centre  
de vaccination  
permanent

 Ville de  
**Montigny**  
Lès Corneilles

**4** | **Travaux**  
*Cap sur l'agrandissement du COSEC*

**8-10** | **Budget 2021**  
*Les finances communales à la loupe*

**12** | **Histoire**  
*Montigny en 1940*



### ➤ RETOUR SUR

Les ateliers LPO, opération propreté dans la ville...

### ➤ ACTUALITÉS

Des astuces pour cultiver son jardin, un centre de vaccination Covid-19 à Montigny

### ➤ DOSSIER

Le budget de la Ville voté

### ➤ JEUNESSE

La sécurité routière enseignée aux enfants, un studio d'enregistrement en préparation au SMJ

### ➤ HISTOIRE

Il était une fois...  
Les Ignymontains engagés dans la Seconde Guerre mondiale

### ➤ ÇA BOUGE

Une nouvelle exposition virtuelle et une lecture contée

### ➤ TRIBUNES

### ➤ COURRIER DES LECTEURS/A SAVOIR

#### N° 365 Mai 2021

Montigny notre commune, journal d'informations municipales et locales de Montigny-lès-Cornailles, 8, rue Alfred-de-Vigny 95370 Montigny-lès-Cornailles  
Tél. : 01 39 31 38 20.

Mail : communication@ville-montigny95.fr

Directeur de la publication : Jean-Noël Carpentier

Rédacteur en chef : Charles Centofanti

Rédaction : Claire Simiana, Delphine Boussam, Alexis Chartier.

Photographies : service communication

Exécution graphique :

Amandine Girard - ag-graph@live.fr

Fabrication : imprimerie RAS 01 39 33 01 01

Tirage : 9800 exemplaires

## RETOUR EN IMAGES



### Cadre de vie

Opération ramassages de déchets en pied d'immeuble dans les quartiers des Francs et Espérance, le 12 avril dernier, par les travailleurs de l'ESAT et les gardiens d'immeuble, en partenariat avec les bailleurs sociaux et la Ville. La première semaine 1250 litres de déchets ont été collectés. Objectif : mesurer sur quatre semaines la quantité et la nature des déchets ramassés et inciter les habitants aux bons gestes et à améliorer leur cadre de vie. Depuis le début du mois, la commune renforce ses actions propreté en lançant une série d'initiatives.



### L'école Van Gogh se mobilise pour les plus démunis

« Manger, ça passe en premier ! » A l'initiative de la FCPE (Fédération des conseils de parents d'élèves), élèves et parents de l'école Vincent Van Gogh ont organisé fin mars une collecte alimentaire pendant une semaine. Plusieurs caddies remplis de denrées ont été remis au Secours Populaire de Montigny.



### Accueil des enfants du personnel soignant

Une cinquantaine d'enfants ont été accueillis à l'école Yves Coppens pendant les vacances. Cette initiative de la Ville a permis à leurs parents de continuer à travailler en raison du caractère indispensable de leur métier dans la gestion de crise du coronavirus : médecins, infirmiers, auxiliaire de vie pour personnes âgées, ambulanciers, policiers, etc.



### Observer la nature

Dans le cadre de l'élaboration de l'Atlas de la biodiversité communale (ABC), les animateurs de la Ligue de protection des oiseaux (LPO) ont emmené les jeunes écoliers dans les bois pour découvrir la faune et la flore. En extérieur, il suffit de lever les yeux et de tendre l'oreille pour reconnaître le rouge-gorge, la mésange ou le pinson qui peuplent nos espaces verts ignymontains. Vous aussi, participez à l'élaboration de l'Atlas en faisant part de vos observations ! Un formulaire est disponible à l'accueil de la mairie Picasso ou sur montigny95.fr (rubrique cadre de vie, une ville nature, atlas de la biodiversité)

## VACCINATION : UN ENJEU PLANÉTAIRE

Après la réussite de la journée de vaccination du 10 avril, Montigny devient centre de vaccination permanent. A partir du 10 mai, vous pourrez vous faire vacciner (Pfizer ou Moderna) au centre sportif Pierre Carlier, selon le calendrier défini par les autorités sanitaires.

L'ouverture de ce type de centres de proximité dans les communes est une excellente nouvelle pour les habitants qui pourront être vaccinés au plus près de chez eux. J'estime pour ma part qu'il en faut encore plus, en complément des vaccindromes régionaux.

Alors que pendant plusieurs mois, obtenir un rendez-vous quand on correspondait aux critères relevait du parcours du combattant, aujourd'hui, c'est l'inverse : les créneaux de vaccination sont disponibles, mais ce sont les patients éligibles qui manquent, notamment dans les vaccindromes. Il est temps d'élargir les publics cibles et, très vite, d'ouvrir la vaccination à toute la population.

De même au niveau mondial. Selon l'OMS[1], les Etats riches ont commandé la moitié des doses produites dans le monde, alors qu'ils représentent 16 % de la population mondiale. Les pays d'Afrique (17% de la population mondiale) n'ont bénéficié que de 2% des doses. Cette situation est insupportable. Elle est même dangereuse sur le plan sanitaire, puisqu'elle favorise l'émergence de nouveaux variants et met des pays entiers dans des situations humaines catastrophiques.

Les pays riches ont le devoir d'être plus solidaires. L'Europe et la France doivent donner l'exemple. Les mécanismes de solidarité actuels ne suffisent pas. Il faut contraindre les laboratoires pharmaceutiques à livrer en quantité les pays moins riches pour qu'ils puissent sortir de l'enlèvement.

Le partage égalitaire des vaccins est dans l'intérêt de tous. Il n'y aura pas de sortie de crise durable si elle n'est pas internationale. Plus large sera la couverture vaccinale, plus vite nous reviendrons à la vie « normale ».  
La sortie de crise est à portée de main !

Nous avons toutes et tous hâte de passer à autre chose. Alors qu'un allègement des mesures est annoncé pour début mai et juin, restons vigilants.

En attendant, prenez soin de vous !

[1] Organisation mondiale de la santé



## Édito

**Jean-Noël Carpentier,**  
votre maire

## VÉGÉTALISATION



## De nouveaux arbres plantés

Près d'une centaine d'arbres ont encore été plantés au mois d'avril. Une trentaine ont ainsi rejoint l'avenue des Francs, une dizaine la rue Nelson Mandela et la rue Pierre-Carlier. D'autres spécimens participent au reboisement de la rue Aristide Briand, du square Pierre-Brossolette devant l'école Paul-Bert ou encore du cimetière paysager rue de la République.



Square Pierre-Brossolette



Plantations rue Pierre-Carlier



## Des fleurs à chaque coin de rue

Avez-vous remarqué le champ de tulipes avenue des Francs ? Les jacinthes rond-point Mitterrand ou encore les narcisses et les pensées du cimetière paysager ? Grâce au service des espaces verts, le printemps embellit les rues de Montigny.



## QUARTIER RENOIR

## Le complexe Léonard-de-Vinci rénové avant d'être agrandi

L'espace Léonard-de-Vinci fera l'objet d'une restructuration importante pour favoriser la pratique sportive. Les travaux vont débuter en juin pour une durée d'un peu plus d'un an. Le bâtiment qui date des années 70 n'est plus suffisamment adapté aux pratiques sportives actuelles. La Ville a souhaité que le projet intègre la mise en accessibilité des sanitaires aux personnes à mobilité réduite. Les travaux porteront dans un premier temps sur le réaménagement intérieur, mais aussi sur l'isolation thermique et l'installation d'un ascenseur. Puis, dans un second temps, le COSEC sera agrandi d'environ 1000m<sup>2</sup>. « Aujourd'hui, le COSEC ne correspond plus aux attentes des usagers. La municipalité s'est engagée à rénover ce lieu pour permettre de bonnes pratiques sportives », affirme Cyril Joly, conseiller municipal, délégué au sport.



## BOÎTES À LIVRES

Deux boîtes à livres, fabriquées par l'ESAT-La Montagne, ont été récemment réinstallées places Greuze et Delacroix. Basé sur le partage gratuit et la confiance, le principe est simple : chacun est libre de déposer un livre de son choix et d'en emprunter un autre. Une très belle initiative en faveur de la culture pour tous soutenue par la commune. Au total, la ville compte 4 boîtes : places Greuze et Delacroix, sur le parvis de l'église au Village et une dans le hall d'accueil de la mairie Picasso.



## ÉCOLE HENRI MATISSE

En prévision du chantier de rénovation qui interviendra à partir du mois de juin à l'école Henri Matisse, les travaux préparatoires à l'installation de la visiophonie à l'entrée de l'établissement ont débuté mi-avril.

## Verdir notre ville et cultiver nos jardins !

Planter, arroser, récolter... Avec l'arrivée des beaux jours, les jardiniers, qu'ils soient agents de la Ville ou habitants, retournent avec plaisir cultiver la terre.

### Coup de chapeau aux jardiniers de la ville

Pour donner de la couleur aux massifs de la Ville, 8200 plantes annuelles et 7400 biennuelles sont plantées chaque année. Les bulbes de tulipes, primevères et bégonias, semés à l'automne, ont fait leur apparition. Tous les jours, les agents des espaces verts entretiennent les fleurs et plantes qui décorent la commune.

### Laurent

IGNYMONTAIN DEPUIS 31 ANS,  
PLACE VIVALDI

« En ce moment, c'est le grand nettoyage de printemps. Il s'agit de faire disparaître les dégâts de l'hiver : tiges desséchées, rameaux grillés par le gel... pour laisser place aux jeunes pousses qui apparaissent. Les Iris, les Camélias, les Œillets et les Tulipes reprennent depuis peu leur floraison. Mon jardin a de nouveau une allure printanière. J'ai également acheté de quoi décorer mes jardinières. Avoir un jardin en cette période de confinement est un vrai atout et je profite, tous les jours, de cet espace de verdure ».



### Jardins familiaux

63 parcelles individuelles ont été créées depuis 2015, rue Lucien-Boxstael et avenue des Frances. Et depuis juin 2018, 11 nouvelles parcelles se sont ajoutées rue Auguste Renoir. D'autres jardins seront créés au cours des prochaines années.

## 3 techniques pour jardiner « écolo »

### → Fabriquez un compost



Dans un composteur, déposez différentes matières organiques, telles que tontes de gazon, fleurs fanées, épluchures de fruits et légumes, pain sec... Vous obtiendrez un compost extrêmement utile à la fois comme amendement et comme engrais naturel (et gratuit) pour votre jardin. Vous pouvez commander votre composteur (15€ le modèle de 345 litres) ou lombricomposteur (45€ le modèle de 48 litres) sur le site du syndicat Emeraude :

[www.syndicat-emeraude.fr/choisir-son-composteur](http://www.syndicat-emeraude.fr/choisir-son-composteur)

### → Adoptez le paillage



C'est une technique de jardinage qui consiste à recouvrir le sol de matériaux organiques et minéraux. Le paillage présente plusieurs avantages : conserver l'humidité du sol donc économiser l'eau, éviter l'apparition de "mauvaises herbes" donc moins de désherbage, et créer un habitat propice au développement d'insectes ailés.

### → Récupérez l'eau de pluie



C'est un geste écologique et économique. Par exemple, si vous possédez une surface extérieure de 200m<sup>2</sup>, vous pouvez faire une économie de près de 200€ par an en utilisant l'eau de pluie. Vous pouvez mettre en place un récupérateur d'eau directement relié à une des gouttières de la toiture. La contenance varie de 100 à 500 l.



## Concours des jardins et balcons fleuris Inscrivez-vous !

Que vous soyez jardiniers chevronnés ou amateurs, inscrivez-vous gratuitement d'ici le 31 mai sur le site de la Ville (rubrique « cadre de vie », « une ville nature ») ou à la mairie (des formulaires sont disponibles à l'accueil). Entre mi-juin et début juillet, le jury composé d'agents communaux, des gagnants de la première édition, de représentants des bailleurs sociaux, du milieu associatif et d'élus de la Ville sillonnera les rues afin de découvrir les plantations des participants. Les décorations florales, qui doivent être visibles depuis la rue, peuvent être installées sur les balcons, terrasses, jardins, et entrées d'immeubles. Le choix des végétaux, l'harmonie des couleurs, l'aspect général du fleurissement, l'originalité, la propreté font partie des critères d'évaluation du jury. Les plus belles réalisations florales seront récompensées et cette année un prix sera spécialement décerné par le public via un vote sur le site de la Ville.

## Covid-19 : Le centre de vaccination devient permanent



Le terrain de tennis Pierre-Carlier transformé en centre de vaccination.



La députée, Cécile Rilhac, et le maire Jean-Noël Carpentier ont fait le tour de l'infrastructure.

### A partir du 10 mai prochain, Montigny va ouvrir son centre de vaccination en continu, au complexe sportif Pierre-Carlier.

Face à l'évolution de la crise sanitaire et aux dernières mesures annoncées par le gouvernement, la Ville, avec l'autorisation de la préfecture et de l'Agence régionale de la santé (ARS), installe son centre de vaccination permanent pour permettre d'administrer des doses des vaccins Moderna ou Pfizer. Le centre avait déjà ouvert le 10 avril dernier et a permis de vacciner plus de 150 personnes. Les inscriptions au centre de vaccination se font selon les mêmes modalités que celles arrêtées par l'État. Des créneaux de réservation sont ouverts sur la plateforme en ligne Doctolib et au numéro suivant : 01 87 65 21 20 aux horaires suivants de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h, et 16h30 le vendredi. Aucune prise de rendez-vous ne sera possible sur place.



### C'est vous qui le dites !

« Tout était bien organisé, sans aucun temps d'attente et avec un personnel à l'écoute. Je suis ravi et je n'ai rien senti au moment du vaccin ! » → **Mohamed**

« Nous avons téléphoné immédiatement au CCAS en voyant que la mairie organisait une journée de vaccination. Nous habitons depuis 35 ans à Montigny, c'est très pratique de pouvoir nous faire vacciner à côté de chez nous. Nous sommes soulagés et sereins. »

→ **Fabienne et Albert**

## CANCER DEVENEZ AMBASSADEUR RELAIS DU DÉPISTAGE

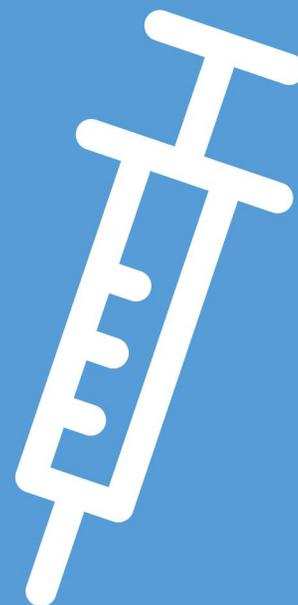
La pandémie de Covid-19 est venue rappeler, s'il en était besoin, la nécessité de préserver sa santé et son environnement. La Ville s'engage ainsi depuis plusieurs années dans une politique de prévention et de soutien des mesures de dépistages. Le service Prévention, en lien avec le comité du Val-d'Oise de la Ligue contre le cancer et le site du Val d'Oise du Centre Régional de Coordination des Dépistages des Cancers d'Ile-de-France (CRCDC-IDF), vous propose de vous engager dans la promotion des dépistages, notamment du cancer du sein, du cancer colorectal et du cancer du col de l'utérus en devenant personne relais.

Qu'est-ce que le cancer ? Quels sont les facteurs de risques ? Quels sont les dépistages existants et les traitements possibles ? Quels sont les freins à la participation aux dépistages ? Comment les lever ?

Pour répondre à ces questions, que vous soyez un homme ou une femme, une formation vous est proposée le **samedi 19 juin prochain à l'Atelier** (à côté du square Picasso). A l'issue de cette formation, qui se déroulera de 9h à 16h (avec une pause déjeuner), vous deviendrez personne ressource pour à votre tour informer et former vos voisins, vos amis, vos collègues, les habitants... L'objectif partagé : améliorer la participation de tous et notamment des Ignymontains aux dépistages organisés des cancers !

**Plus d'informations et pour vous inscrire avant le 7 juin : service Prévention, 01 30 26 30 26 (en cas de fortes inscriptions, une 2<sup>e</sup> date sera proposée).**

# CENTRE DE VACCINATION COVID-19 À MONTIGNY



À partir du lundi 10 mai

**UNIQUEMENT SUR RDV**

Sur **Doctolib** :

Centre de vaccination Covid-19 de Montigny-lès-Cormeilles

ou au **01 87 65 21 20**

**Centre de vaccination  
Complexe sportif Pierre-Carlier  
2 rue Pierre-Carlier**

# Un budget 2021 tourné vers l'avenir !

**L'équipe municipale a voté le budget 2021 de la Ville le 8 avril dernier. Etape juridique obligatoire, le vote du budget est important à plusieurs titres : il permet de fixer le cap, en déterminant les investissements prévus pour l'année à venir, et d'informer les habitants sur la situation financière de la commune. Zoom sur les principaux points à retenir.**



## Questions à Jacqueline Huchin,

adjointe au maire en charge du personnel et des finances.

### Quelle est la particularité de ce budget ?

*Tout d'abord, il est d'autant plus important qu'il s'agit du premier budget du nouveau mandat. Comme les précédents budgets, nous l'avons voulu prudent et optimiste, malgré la situation sanitaire difficile que nous connaissons, car nous avons confiance en l'avenir ! Nous maintenons donc nos projets, sans augmenter les tarifs municipaux ni les impôts, avec un seul grand objectif : améliorer la qualité de vie des Ignymontains. Tout cela est possible car la Ville est bien gérée.*

### Quelles sont les priorités de ce budget ?

*Un effort très important sera fait en direction des écoles, avec des travaux d'amélioration et un chantier de rénovation énergétique d'envergure à l'école Henri Matisse. Un million d'euros est également consacré à l'amélioration du cadre de vie et notamment à la végétalisation de la Ville, ce qui est assez exceptionnel. Deux millions d'euros serviront à réhabiliter le COSEC, un million d'euros pour la réfection de la voirie... L'embellissement de Montigny va se poursuivre !*

### → Un budget ambitieux

En dépit de la crise sanitaire, sociale et économique actuelle, et du gel des dotations de l'État, la Ville prépare l'avenir en poursuivant une politique d'investissements très ambitieuse. Ainsi, environ 12 millions d'euros seront consacrés aux investissements en 2021, dont 10 millions d'euros rien qu'à des projets structurants (lire pages suivantes). Dans le même temps, malgré le contexte sanitaire et les coûts inhérents à la gestion de la COVID-19, la collectivité est attachée à sa gestion solidaire et maintient les tarifs des services municipaux au plus bas (cantine, repas livrés à domicile etc). La Ville s'efforce également de rationaliser ses dépenses de fonctionnement. Elle maintient ses charges à caractère général au même niveau (6 millions d'euros), tout en renforçant les effectifs de la police municipale et des écoles, en fonction des ouvertures de classes.

### → Une dette saine et maîtrisée

Le montant de l'encours de la dette de la commune s'élève à 21 379 300 euros (au 31 décembre 2020), soit 984 euros par habitant, un niveau inférieur à la dette moyenne par habitant des communes de même taille à l'échelle nationale (1032 euros). Par ailleurs, la Ville n'a pas d'emprunts toxiques et dispose des meilleures notes en ce qui concerne les critères de risques de sa dette.



### → La fiscalité communale stable depuis 12 ans

C'était un engagement de la municipalité et pour la 12<sup>e</sup> année de suite, le montant de la fiscalité locale restera inchangé. A noter toutefois quelques évolutions, liées à la loi de finances du 28 décembre 2019 et à la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales pour l'ensemble des foyers fiscaux d'ici 2023 : à partir de cette année, les communes perçoivent, pour compenser leur perte de recettes, le produit de la taxe foncières sur les propriétés bâties (TFPB) perçu jusqu'en 2020 par le Département. Pour cette raison, sur votre feuille d'imposition, la taxe d'habitation sera supprimée (pour 80% des foyers, pour les 20% restant elle le sera progressivement d'ici 2023), tandis que le taux communal de TFPB passera de 18,99% à 36,17% (+17,18% transférés par le Département). Le taux 2021 pour le foncier non bâti restera lui inchangé (124,44%). Au final, vous paierez la même chose qu'en 2020 avec la prise en compte de l'inflation réglementaire annuelle, exceptée la nouvelle taxe GEMAPI (Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations) instaurée par la communauté d'agglomération du Val Parisien pour financer la prévention des risques d'inondations (environ 10 euros par habitant).

# LE BUDGET À LA LOUPE

Un budget  
**2021**  
tourné vers  
l'avenir !



**21 718**  
habitants

c'est la population de Montigny-lès-Cormeilles, au 1<sup>er</sup> janvier 2021 selon l'Insee.



**25,078**

millions d'euros de dépenses de fonctionnement

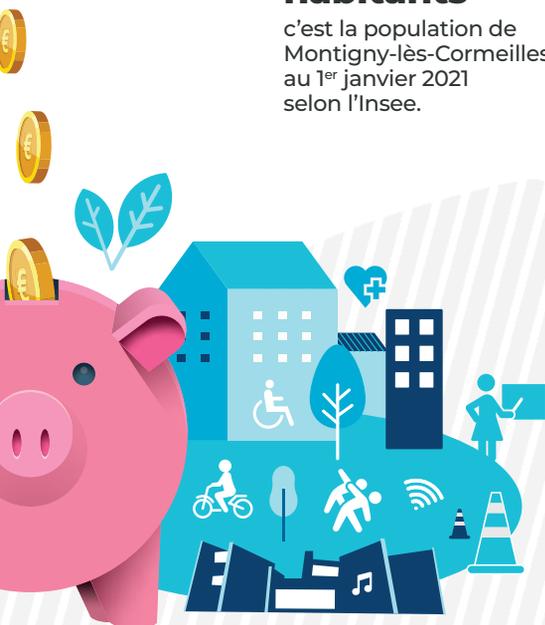
(c'est-à-dire le budget qui permet à la Ville de faire fonctionner les services au quotidien).



**14,816**

millions d'euros de dépenses d'investissement

(c'est-à-dire le budget qui permet à la Ville d'aménager et de s'équiper).



## D'où proviennent les recettes de fonctionnement de la Ville ?

**1,36**  
million d'euros

Produits des services (recettes de la cantine, du périscolaire...), du Domaine et ventes diverses

**421 776** euros

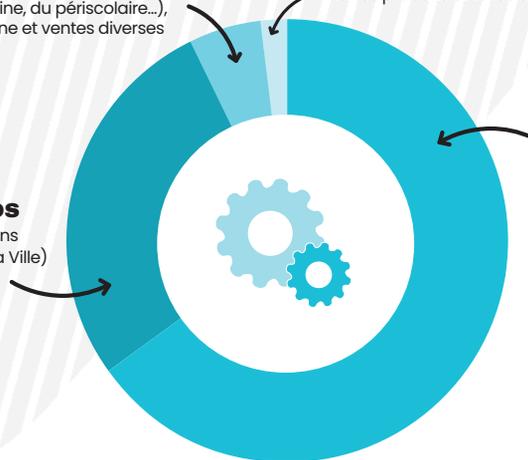
Autres produits et taxes diverses

**6,90**  
millions d'euros

Dotations et participations (Etat et partenaires de la Ville)

**16,23**  
millions d'euros

Impôts locaux (taxe foncière, taxe d'habitation...)



## Pour 100 euros, voici la répartition des dépenses d'investissements de la Ville en 2021



**27%** Enfance, éducation et jeunesse

**17%** Sport et vie associative

**15%** Espaces verts et espaces publics

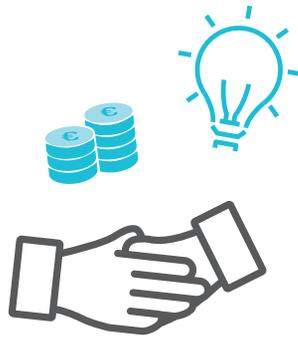
**13%** Bâtiments

**10%** Voirie

**8%** Acquisitions foncières  
*(notamment la reprise de l'épicerie au village, lire p. 10)*

**6%** Autre  
*(remplacement de véhicules, études urbanisme et droits des sols...)*

**4%** Informatique  
*(écrans numériques interactifs, logiciels dans les écoles...)*



# Les 6 principaux investissements de 2021

## ➔ Rénovation des écoles 2,6 millions d'euros

L'école Henri Matisse va connaître une réhabilitation générale (environ 2 millions d'euros ; avec une aide de l'Etat d'1,293 million d'euros dans le cadre de la dotation de soutien à la rénovation énergétique des bâtiments publics des communes) à partir du mois de juin et jusqu'en novembre 2021. Construit en 1970, le bâtiment énergivore va être isolé par l'extérieur ce qui améliorera le confort des élèves et des équipes pédagogiques, en plus de réduire la consommation d'énergie. Les menuiseries extérieures seront refaites, tout comme l'étanchéité de la toiture, le système de ventilation et, notamment, les faux plafonds intérieurs. Un système de visiophonie sera également installé pour faciliter les entrées et sorties. Parallèlement, les autres écoles de la Ville vont subir des travaux de rénovation (600 000 euros), notamment de remise aux normes, en matière de sécurité des élèves et des personnels.



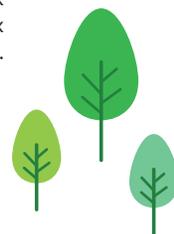
## ➔ Réfection du COSEC 2 millions d'euros

Construit en 1974, le COSEC rue Auguste-Renoir fera l'objet d'importants travaux de rénovation à partir du mois de juin et jusqu'à début 2022. Jusqu'en novembre de cette année, ce sont d'abord les fondations du complexe Léonard de Vinci qui vont être consolidées. Dans un second temps, des travaux d'isolation thermique seront menés. Les sols, les menuiseries intérieures, la ventilation et la peinture seront aussi refaits et un ascenseur extérieur sera créé pour les personnes à mobilité réduite. Les sanitaires seront également réaménagés et rendus accessibles. Enfin, le COSEC sera agrandi de 1000m<sup>2</sup>. La Ville a obtenu une aide de 280 000 euros de l'Etat pour mener ce chantier important pour les associations et les sportifs.



## ➔ Végétalisation et ouverture des bois 676 000 euros

Le plan de végétalisation de la Ville se poursuit (303 000 euros), avec des plantations d'arbres régulières et des opérations de déminéralisation comme celle menée Place Greuze. Le bois Launay (373 000 euros) sera rendu accessible aux promeneurs à partir du mois de juin, avec l'installation d'éclairage public. Dans un second temps, des cheminements pour les piétons et les vélos seront aménagés, ainsi que de nouvelles parcelles de jardins familiaux et une aire de jeux.



## ➔ Reprise de la voirie 1 million d'euros

La chaussée de plusieurs rues de Montigny sera refaite dès cette année, notamment la Grande Rue au village, la partie (en sens unique) entre les rues de l'Arche et Fortuné-Charlot. Un parking de 45 places sera aménagé rue Fortuné-Charlot à l'emplacement des anciens services techniques dans le cadre du projet d'amélioration du Village. La place des Copistes et la rue Victor Hugo, entre la place Daguerre et l'impasse Victor Hugo, seront aussi rénovées.



## ➔ Acquisition de commerces 600 000 euros

Afin de préserver une offre de commerces de proximité et d'éviter tout risque de mutation non maîtrisée, la Ville réalisera plusieurs acquisitions. C'est dans ce cadre que la collectivité a fait l'achat d'un local commercial, au 5-7 grande rue au village, destiné à accueillir prochainement une épicerie d'une centaine de m<sup>2</sup>.



## ➔ Rénovation des aires de jeux 120 000 euros

L'aire de jeux de la Futaie, située derrière l'école Henri Matisse, sera entièrement rénovée d'ici la fin de l'année (structure et sol) et agrémentée de nouvelles plantations d'arbres. Deux jeux à ressorts seront également ajoutés à côté du centre CIEL et le sol de l'aire de jeu rue John Lennon sera remplacé.



## BIENTÔT UN ESPACE MUSICAL AU SMJ !

**Envie de répéter seul ou avec votre groupe vos meilleurs opus ? A la rentrée de septembre prochain, un espace de pratiques musicales sera accessible sur réservation au Service municipal de la jeunesse (SMJ), espace Nelson Mandela.** Ce local de 55m<sup>2</sup> équipé de matériel et isolé sera à votre disposition sur réservations. En attendant que l'aménagement soit terminé et que l'accueil du public soit possible, un DJ ignymontain utilise déjà le lieu pour proposer des tutos en ligne sur les techniques de base du DJ. Ces derniers vont être diffusés sur la page Facebook du service jeunesse (@SMJ.Montigny95). Des ateliers MAO (musique assistée par ordinateur) seront également proposés. A vos platines !

## Des séjours de découverte cet été

Le service municipal de la jeunesse propose deux séjours aux adolescents de la commune cet été (sous réserve de l'évolution de la crise sanitaire). Du 12 au 16 juillet, les 12/14 ans sont invités à partir, au départ de Granville, à la découverte des îles anglo-normandes de Jersey et Guernesey ainsi que les îles plus sauvages de Chausey et Sercq, au large des côtes bretonnes. Au programme : de la voile, du vélo et de nombreuses activités de loisirs. Un second séjour est proposé aux 15/17 ans du 7 au 13 août, dans les Alpes du sud au bord du lac de Serre-Ponçon près de Gap. Ils seront accueillis dans le camping du centre de loisirs du Lautaret et participeront à diverses activités de plein air (baignade, hydro-speed, canoë, trottinette tout terrain). Renseignements auprès du SMJ (01 30 26 30 26) et pré-inscriptions sur le portail Famille jusqu'au 30 mai.



## SÉCURITÉ ROUTIÈRE

### Apprendre à circuler s'apprend aussi en classe !

Aux accueils de loisirs des écoles Van-Gogh et Cézanne, la police municipale est intervenue, en mars dernier, pour sensibiliser les enfants aux dangers de la route et les aider à mieux comprendre les panneaux de signalisation. Marcher toujours sur le trottoir, traverser sur le passage pour piétons (sur les bandes blanches et sans courir), attendre que le feu pour piétons passe au vert... sont quelques-uns des conseils dispensés. Ces actions de prévention, menées par la Ville, sont le fruit d'un partenariat efficace entre les services Enfance et Jeunesse et la police municipale. L'objectif est d'améliorer la sécurité des élèves en développant, dès le plus jeune âge, la citoyenneté et l'apprentissage des bonnes pratiques.



# HISTOIRE

*Il était une fois...*

## CES IGNYMONTAINS ENGAGÉS DANS LA SECONDE GUERRE MONDIALE



Georges Salmon



Lucien Ollivier

### Lucien Ollivier, Georges Salmon, des résistants de la première heure

Le commandant Salmon, alias Duparc, a été le chef du groupe des FFI de Montigny-lès-Cormeilles. Une de leurs premières missions consiste à jeter la confusion en modifiant la signalétique routière. Georges Salmon a été vice-président du comité local de Libération.

Le capitaine Lucien Ollivier a été chef des Pompiers de Montigny, de 1920 à 1952. Il participa activement aux combats de libération de la ville en août 1944. Tout au long de l'occupation nazie, les pompiers de Montigny ont été des éléments structurants de la Résistance locale.

#### Dans le prochain numéro...



Retrouvez l'histoire de la Source de Montigny. Vous avez des photos ou des documents de ce sujet ? Adressez-les-nous en nous contactant par mail ([communication@ville-montigny95.fr](mailto:communication@ville-montigny95.fr)) ou via Facebook (@Montigny95).

Source : Histoire de Montigny-lès-Cormeilles : du village à la ville 1800-1980. Robert Hue, 1986.

**Il y a plus de soixante-quinze ans, le pays vivait sous l'occupation allemande. A Montigny, comme dans toutes les communes de France, des hommes et des femmes ont résisté.**

**Une cérémonie commémorative a lieu chaque année le 8 mai pour rendre hommage à ces soldats qui se sont battus pour la France. Leur nom est inscrit sur le monument aux morts, place de la Libération.**

### L'occupation allemande à Montigny

Quand les Allemands s'installent dans la Ville en 1940, une grande partie de la population est encore en exode. L'armée allemande occupe notamment le fort, situé entre les communes de Montigny et Cormeilles. La commune était à l'époque un village de près de 3000 habitants.

### Première résistance locale

Le 18 juin 1940, alors que la France est envahie par les troupes allemandes et que le maréchal Pétain s'appête à signer l'armistice, un général français appelle à poursuivre le combat. Sur les ondes de la BBC, Charles de Gaulle prononce, à Londres, son célèbre appel à la résistance face à l'Allemagne nazie. La Résistance de chaque département est composée d'une branche militaire, appelée les Forces Françaises de l'Intérieur (FFI) et d'une branche civile, le comité départemental de Libération. Dans toutes les villes, comme à Montigny-lès-Cormeilles, des comités locaux de Libération sont créés.



Ils s'appelaient Jacques Verniol, Jean Bouet, Simone Eiffes... Ne les oublions pas.

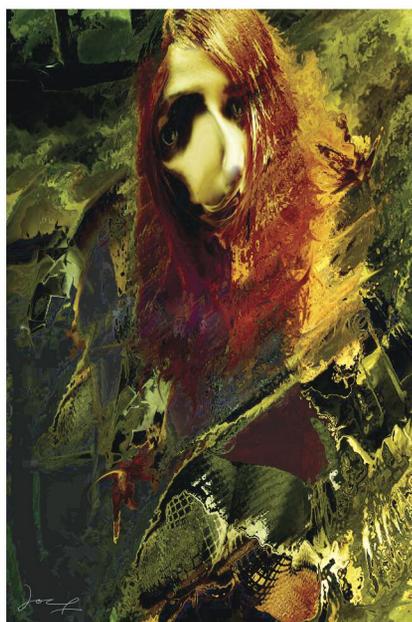
### Victimes de la barbarie nazie et morts en déportation

Simone Eiffes habitait au 6 rue de La Lanne avec ses parents. A 19 ans, elle s'installe à Paris, rue Poulet, et travaille comme couturière. Dans les années 40, elle est accusée de faire partie d'un groupe de militants communistes. En 1943, Simone Eiffes est arrêtée et transférée au camp allemand de Birkenau, à Auschwitz. Elle y est enregistrée sous le matricule 31764. Simone Eiffes meurt du typhus en mai 1943, à vingt-trois ans. En 1973, la Ville lui rend hommage et rebaptise la rue La Lanne, rue Simone Eiffes.

Alain Kartouzou est le fils du médecin Gaston Kartouzou, qui officie à Montigny. Alain et son père Gaston sont internés au camp de Drancy le 18 mars 1944. Le 27 mars, tous deux sont déportés par le convoi n° 70 à destination d'Auschwitz. Alain Kartouzou meurt, le 58 avril, à l'âge de 5 ans. Son père, lui, est libéré du camp Nordhausen et reprend son activité médicale. Afin de rendre hommage au jeune enfant, la municipalité de Montigny-lès-Cormeilles a attribué à l'une des places de la ville, le nom d'"Alain Kartouzou".

# La culture s'invite chez vous !

En cette période de crise sanitaire et de fermeture des lieux culturels, la Ville de Montigny vous propose d'accéder à différentes offres culturelles au format numérique.



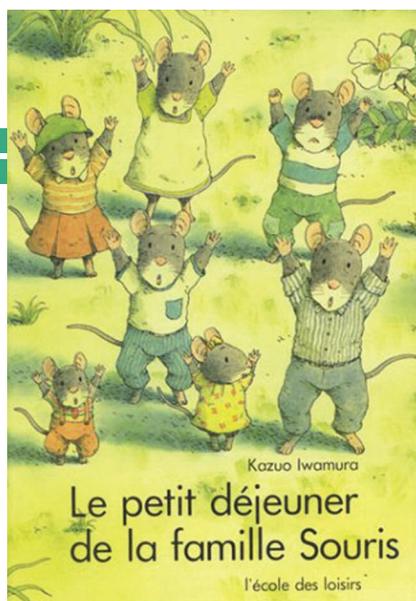
loup déguisé

## → Une troisième exposition virtuelle

Découvrez le travail d'Eduardo Laguna Loza. L'artiste plasticien franco-péruvien associe la conception 2D, la peinture, la photo et le numérique pour faire naître d'étonnants tableaux. Une exposition à la fois sombre, mystérieuse et fascinante, qui devait initialement être présentée à la Maison des talents – Espace Corot. En vidéos et en images, c'est un voyage par les sens et les sensations que nous vous proposons sur le site internet de la Ville ([montigny95.fr](http://montigny95.fr), saison culturelle, expositions virtuelles).

## → Une lecture contée chaque mercredi

En attendant la réouverture de Mon P'ti Ciné, les tout petits ont rendez-vous chaque mercredi à 14h30 sur [montigny95.fr](http://montigny95.fr) pour écouter sur ordinateur, tablette ou smartphone une nouvelle lecture contée proposée par le pôle culturel. Prochaine séance mercredi 5 mai avec « *Le petit déjeuner de la famille Souris* » de Kazuo Iwamura. Au menu : des framboises fraîchement cueillies, des petits pains chauds cuits au feu de bois. On se régale en tournant les pages !



## COUP DE CŒUR DES BIBLIOTHÉCAIRES

NOS FUTURS  
IMAGINER LES POSSIBLES DU CHANGEMENT CLIMATIQUE



**NOS FUTURS**

Imaginer les possibles du changement climatique

Auteurs : De Pierre BORDAGE, Estelle FAYE, Chloé CHEVALIER, Claude ECKEN, Raphaël GRANIER DE CASSAGNA, Sylvie LAINÉ, Jeanne A DEBATS, Jean-Marc LIGNY, Laurent GENEFOR, Audrey BERRY, Anne BARRE, Philippe BIHOUIX, Vincent VIGUÏÉ, François MOUTOU, Véronique MOREIRA, Marie-Jeanne HUSSET, Matthieu AUZANNEAU, Sylvain PELLERIN, Isabelle CZERNICHOWSKILAUORIOL, Pascal MAUGIS, Jane LECOMTE, Claire CHENU, Catherine DUFOUR. **Editions** : ActUSF

10 textes de science, 10 textes de fiction : 20 regards issus de la rencontre entre scientifiques et créateurs d'imaginaire, pour explorer et expliquer les possibles du changement climatique. Inspiré par les rapports du GIEC, Nos Futurs donne à voir et à penser les innombrables facettes du lien entre le climat et nos sociétés : inégalités, biodiversité, urbanisme, santé, industrie... Un mélange original, éclairant et stimulant, et plus que jamais nécessaire : car chaque demi-degré compte, chaque année compte, chaque choix compte...

« Nos Futurs » s'adresse à un large public, des lecteurs qui cherchent comment aborder les enjeux climatiques aux militants déjà engagés, en passant par les amateurs d'imaginaires sans préoccupation initiale pour le climat."

## → LA MÉDIATHÈQUE GEORGES-BRASSENS ACCESSIBLE À TOUS

Des bâtiments accessibles, des collections adaptées pour tous, des services personnalisés... Depuis ces dernières années, la communauté d'agglomération Val Parisien aménage ses 9 médiathèques en réseau en les transformant en véritables lieux de culture où chacun peut profiter des services et des collections, quels que soient sa situation, son handicap ou sa fragilité, maximisant ainsi la diversité et l'accessibilité au sein des structures. De nombreux ouvrages sont notamment proposés pour les personnes malvoyantes. Des collections « Facile à lire » sont également proposées pour les publics en situation de fragilité linguistique. **Plus d'infos sur [www.valparisis.fr](http://www.valparisis.fr)**

→ Ces textes sont publiés sans modification et les propos sont développés sous la seule responsabilité de leur auteur.

## ■ Majorité municipale Ensemble pour Montigny

Le 8 avril dernier, la majorité municipale a voté le budget. Pour la 12<sup>ème</sup> année nous n'augmentons pas les impôts ! Cela montre la bonne santé financière de la ville et c'est surtout une mesure importante pour le pouvoir d'achat des familles. Comme d'habitude, l'opposition a voté contre le budget... sans explication et sans une seule proposition ! Un comble. Le budget traduit pourtant des projets importants :

- réhabilitation du COSEC pour l'agrandir
- mise en place de la vidéo verbalisation (contre les déchet sauvage, prise de sens unique, stationnement dangereux...)
- rénovation des écoles Braque et Matisse
- mise en place de l'épicerie dans le quartier Village
- 1 million investi dans la réfection des rues
- création de jardins familiaux, ouverture des bois Cézanne et des Feuillantines au Village...

De beaux projets utiles aux habitants. En votant contre le budget, l'opposition de M. Marques les rejette, mais ne fait aucune autre proposition.

Enfin, M. Marques tente de polémiquer en feignant de se plaindre de ne pas siéger dans les commissions intercommunales, 9 mois après leur installation... Il n'avait pourtant formulé aucune demande à ce sujet. Il n'était d'ailleurs pas présent et n'a pas donné de consigne à ce sujet lors du conseil communautaire du 9 juillet 2020 qui votait la composition de ces commissions. Puisque dorénavant M. Marqués se propose de siéger dans une commission intercommunale, nous n'y voyons aucun inconvénient. Nous avons donc proposé (en accord avec M. Marques) au président de l'agglomération de désigner M. Marques comme titulaire de la commission travaux au prochain conseil communautaire.

Depuis le début du mandat, l'opposition municipale dénigre systématiquement les actions municipales, mais ne propose rien d'autre. Pour notre part, nous mettons en œuvre le programme municipal tout en écoutant au quotidien les remarques et suggestions des Ignymontains.

**Les élus de la majorité municipale**

## ■ Groupe Agissons pour Montigny

Retour sur le conseil municipal du 8 avril avec les interventions de notre groupe :

- Vote contre le budget avec notamment un nouvel emprunt de 7.5 millions d'euros.
- Vote de la garantie d'emprunt (50 % Ville/50 % Département) sollicitée par l'association HAARP pour le projet d'hébergement des travailleurs handicapés et personnes accueillies sur les Foyers Le Grand Cèdre.
- Etat des lieux des actions dans le cadre de la dotation du Fonds de Solidarité de la Région Ile-de-France pour 2.113.049 € en 2020 (1.888.166 € en 2019).
- Mise en place de la vidéo-verbalisation par le biais du Centre de supervision urbain de l'agglomération (lutte contre les rodéos, la circulation des deux-roues sur les aires piétonnes ou l'abandon d'ordures et de déchets).

Retour sur le conseil communautaire du 12 avril avec notamment :

- Vote du budget pour 2021 (170 millions d'euros) et de la dotation de solidarité communautaire qui s'élève pour Montigny à 415.923 €.
- Vote de délibérations en soutien aux associations (subventions stables à 850.000 €) et commerçants (exonération des redevances d'occupation du domaine public).
- Vote des taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères, pour lequel je me suis abstenu du fait d'une hausse de 7,40 % du Syndicat Emeraude.
- Lors du vote du pacte de gouvernance entre l'agglomération et les communes, nous avons rappelé (comme en conseil municipal) que M. Carpentier n'avait pas jugé bon pour ce mandat de nous proposer un siège au sein d'une commission.

Suite à cette intervention, il nous a finalement été proposé un siège au sein de la commission Travaux et Assainissement qui sera soumis au prochain conseil communautaire.

**Les élus d'opposition  
présidé par Modeste MARQUES**

## Etat Civil

### Naissances

Attaki Mohamed  
Bentrah Chahine  
Bouta Meliha  
Bouzerara Nelya  
Chartrain Leah  
Cheriet Jûd  
Diakite Sêhiba-Malick  
Gücer Eslem  
Gueye Alpha  
Jacquet Léa  
Kanku Kabangu Ines  
Khenfri Amyr  
Klutse Boncoeur Odell  
Lalet Ali  
Noumsi Siaka Juliana  
Ouchkir Oubayd  
Polsinelli Giulia  
Rhannou Chakir Mina  
Sassi Nawfel  
Tabet Lilia

### Mariages

#### Décès

Ajzenszark Miriam  
Brulard Yvonne  
Cimpoies Nicole  
Conceição Ribeiro Domingos  
Ducerveau Thérèse  
Guillemont Josiane  
Hilaire Marie-Claude  
Mondor Hyacinthe  
Montagne Fernand  
Olivier Denis  
Riandière Lydie  
Si Hadj Mohand Boubekeur  
Tavares Correia Maria do Ceu

### DEVENEZ JEUNE SAPEUR-POMPIER

Il est possible d'entrer chez les Jeunes sapeurs-pompiers (JSP) dès l'âge de 13 ans. Comme chaque année, la section des JSP du centre d'incendie et de secours de Montigny recrute. La formation se déroule tous les mercredis pendant 4 ans. A l'issue de cette formation, les jeunes présentent le brevet national de JSP, validant ainsi leur cursus. Nombre d'entre eux viennent ensuite renforcer les rangs des centres de secours du département en qualité de sapeur-pompier volontaire. Si vous êtes intéressés, envoyez un CV et lettre de motivation à l'adresse suivante : **Centre de secours, section JSP 56 rue Jacques Verniol 95370 Montigny-lès-Cormeilles**

### BORNES ENTERRÉES : BON À SAVOIR

Le syndicat Emeraude, en charge des bornes enterrées en pied d'immeuble, rappelle les consignes suivantes :

- Pas de dépôt autour des bornes enterrées,
- Sacs poubelles fermés de 50 litres max,
- Séparer tous les emballages,
- Jeter uniquement les bouteilles, flacons de parfums, pots et bocaux en verre.

### ENQUÊTE DE L'INSEE

L'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) réalise, depuis le 19 avril et jusqu'au 26 juin prochain, une enquête statistique sur le cadre de vie et la sécurité auprès de 13 700 logements sélectionnés aléatoirement en France métropolitaine. Parmi ces logements, certains se situent à Montigny. Marie-Pierre Labouriaux, enquêtrice de l'Insee, munie d'une carte officielle, est donc susceptible de vous questionner, après vous avoir préalablement prévenu par lettre. Cette enquête se déroule dans le respect des mesures sanitaires. **Plus d'infos sur [www.insee.fr](http://www.insee.fr)**

### ALLÔ PARENTS EN CRISE

Depuis le 10 avril dernier et pendant deux mois, la plateforme d'écoute téléphonique de soutien à la parentalité *Allô Parents en crise* (0 805 382 300) voit ses horaires étendus. La ligne sera disponible du lundi au samedi, de 10 heures à 21 heures. En pratique, des professionnels (psychologues, conseillers conjugaux et familiaux, médiateurs familiaux...) sont à l'écoute des parents concernant toutes leurs questions relatives à la famille et à la parentalité.

### ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES ET RÉGIONALES

**Afin de pouvoir voter au double scrutin, organisé les 20 et 27 juin prochains, la date limite d'inscription sur les listes électorales est fixée au vendredi 14 mai 2021.** Vous pouvez vous inscrire en ligne sur [montigny95.fr](http://montigny95.fr) (rubrique mes démarches, affaires générales) ou sur [service-public.fr](http://service-public.fr), par courrier (Etat civil, 3 avenue Aristide Maillol 95370 Montigny-lès-Cormeilles) ou directement à la mairie Picasso.

### Courriers ou courriels à adresser à Monsieur le maire

Hôtel de ville 14, rue Fortuné-Charlot BP 90237 95370 Montigny-lès-Cormeilles ou depuis le site de la ville [www.montigny95.fr](http://www.montigny95.fr), en bas de la page d'accueil, lien Contact.

### PROPRETÉ

**Bonjour,** je souhaiterais vous signaler les nombreux masques chirurgicaux qui jonchent les abords du bois des Copistes. Pourriez-vous faire quelque chose pour que ce soit plus propre ?



**Bonjour,** la commune est très vigilante à l'état de propreté des rues et des espaces verts. Chaque jour les agents communaux du service propreté ramassent quantité de déchets sauvages. Jusqu'en octobre prochain, cela a déjà démarré, nous mènerons plusieurs initiatives nouvelles visant à améliorer le cadre de vie. L'abandon de masques de protection sur la voie publique a par ailleurs fait l'objet de plusieurs campagnes d'affichage partout en ville. Ce type d'agissement est sanctionnable d'une amende de 68 euros. Il appartient à chacun d'adopter un comportement civique et de jeter ses déchets dans les poubelles ou bornes appropriées. Cordialement

### DÉCLARATION DE REVENUS 2020

Depuis le 8 avril, chacun est invité à déclarer ses revenus de l'année 2020, pour actualiser le taux de prélèvement à la source et bénéficier, le cas échéant, d'une restitution de crédit d'impôt. En cas de besoin, les services des finances publiques du Val d'Oise accueillent le public sur rendez-vous, téléphoniques prioritairement en raison de la crise sanitaire. Plus d'infos : 0809 401 401 du lundi au vendredi de 8h30 à 19h (appel non surtaxé) ou [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr)

### RENFORT DE POLICIERS DANS LE VAL D'OISE

35 nouveaux postes de policiers seront créés en 2021 dans le Val d'Oise, indique la préfecture dans un communiqué, 14 pour la circonscription de sécurité publique d'Enghien-Montmorency, 11 pour celle de Gonesse et 10 pour celle d'Argenteuil.

# PRATIQUE

**Mairie :** 14, rue Fortuné-Charlot - BP 90237 - 95370 Montigny-lès-Cormeilles (adresse postale).

**Centre administratif Picasso :** 3, avenue Aristide-Maillol, 01 30 26 30 26.

**Services techniques et d'urbanisme :** • Permanence urbanisme le mardi de 14h à 19h30. 127, rue de la République, 01 30 26 30 26.

**Permanences des élus :** • Permanence du Maire sur rendez-vous au 01 30 26 30 03. Les adjoints vous reçoivent sur rendez-vous, au 01 30 26 30 26 ou sur [www.montigny95.fr](http://www.montigny95.fr) rubrique *Nous contacter* (bien préciser la question qui vous préoccupe).

# Balcons et Jardins fleuris

NOUVEAU CETTE ANNÉE : PRIX DU VOTE DU PUBLIC !

## CONCOURS

Bons  
d'achat  
à gagner



INFOS ET INSCRIPTION GRATUITE

JUSQU'AU 31 MAI 2021

Sur [MONTIGNY95.FR](http://MONTIGNY95.FR) ou en MAIRIE

Villes et Villages Fleuris  
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

Ville de  
**Montigny**  
Lès Cormeilles